

COMITE des ARDENNES des SOCIETES d'AVIRON

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

FONDÉE LE 27 OCTOBRE 1971 - N° 2422

FEDERATION FRANCAISE
DES SOCIETES D'AVIRON

Reconnue d'utilité publique

Décret du 1^{er} mars 1922 - S.A.G N° 5273

Charleville-Mézières, le 18 mai 2010

Objet : diffusion de l'avant programme des championnats de zone nord-est minimes, cadets et juniors bateaux longs

Mesdames les présidentes,

Messieurs les présidents,

Le comité des ARdennes des Sociétés d'Aviron organise, courant juin les championnats de zone nord-est pour les catégories minimes, cadets et juniors. Ces sélections pour les championnats de France se dérouleront le 12 et 13 juin 2010 sur le lac des Vieilles forges.

Vous trouverez ci après toutes les informations concernant cette compétition : inscription, ordre des courses, règles qualificatives, circulation sur le site et sur l'eau, réservation des repas...

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Sportivement.

L'équipe du CARSA

**CHAMPIONNATS DE ZONE NORD-EST MINIME, CADET ET JUNIOR
BATEAUX LONGS
SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUIN 2010
et régates seniors et vétérans - Lac des Vieilles Forges.**

Généralités :

Objet : Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition : Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définis par la FFSA. Pour la saison sportive 2010, elles se composent ainsi :

Zone Sud Est : Auvergne, Bourgogne, Corse, Côte-d'Azur, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes, Rhône-Alpes.

Zone Nord Est : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Picardie.

Zone Sud Ouest : Aquitaine, Guadeloupe, Martinique, Midi- Pyrénées, Limousin, Poitou-Charente.

Zone Nord Ouest : Bretagne, Ile-de-France, Basse et Haute Normandie, Centre, Pays de la Loire.



Tableau de répartition

CATÉGORIES	JUNIOR ET SENIOR BATEAUX COURTS, MINIME, CADET	JUNIOR BATEAUX LONGS
TOTAL ZONES	24 QUALIFIÉS	18 QUALIFIÉS
NORD-EST	5	4
NORD-OUEST	6	5
SUD-EST	9	6
SUD-OUEST	4	3

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles sont attribuées, dans la limite d'une place par zone, dans l'ordre préférentiel suivant en 2010 :

24 qualifiés : Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest

18 qualifiés : Sud-Est, Nord-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest

Engagements :

Lundi 24 Mai – 8h00 – ouverture des inscriptions sur clubaviron.net.
 Jeudi 03 Juin – 14h00 – clôture des inscriptions.
 Jeudi 03 Juin – 16h00 -- consultation des inscriptions sur internet.
 Lundi 7 juin envoi par mail du programme des championnats de zone
 Lundi 14 juin - 16h - retour à la FFSA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

Les clubs font leurs engagements par Internet. Les engagements de chaque zone sont indépendants. À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA au responsable sportif de la zone.

Organisation générale :

Voir document « Réglementation sportive 2010 ». Approuvé par le Comité Directeur du 28 novembre 2009 - Document FFSA

Caractéristiques du bassin :

Lac des Vieilles-forges
 Ligne droite 2000m, eau morte, balisage de type Albano, départ tenu mobile

Réunion des délégués : Samedi 12 juin à 8H30 à la base nautique et dimanche 13 juin à 9H30 à la base nautique pour les courses seniors et vétérans.

Déroulement des épreuves :

Samedi matin : Séries qualificatives à partir de 10h00
 Samedi après-midi : Repêchages à partir de 15h00
 Dimanche matin : demi-finales et finales C et D à partir de 9h30
 Dimanche après-midi : finales A et B à partir de 13h30

Catégories :

MINIME - distance de course : 1000 m		CADET - distance de course : 1500 m		JUNIOR - distance de course : 2000 m	
N°	Code Bateau	N°	Code Bateau	N°	Code Bateau
1	FM2X 2 rameuses en couple	9	FC4+ 4 rameuses en pointe avec barreur	22	FJ2X 2 rameuses en couple
2	FM1X 1 rameuse en couple	10	FC2X 2 rameuses en couple	23	FJ4- 4 rameuses en pointe sans barreur
3	FM4X+ 4 rameuses en couple avec barreur	11	FC2- 2 rameuses en pointe sans barreur	24	FJ4X 4 rameuses en couple
4	FM8X+ 8 rameuses en couple avec barreur	12	FC1X 1 rameuse en couple	25	HJ4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
5	HM2X 2 rameurs en couple	13	FC4X 4 rameuses en couple	26	HJ2X 2 rameurs en couple
6	HM1X 1 rameur en couple	14	FC8+ 8 rameuses en pointe avec barreur	27	HJ4- 4 rameurs en pointe sans barreur
7	HM4X+ 4 rameurs en couple avec barreur	15	HC4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	28	HJ4X 4 rameurs en couple
8	HM8X+ 8 rameurs en couple avec barreur	16	HC2X 2 rameurs en couple	29	HJ8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
		17	HC2- 2 rameurs en pointe sans barreur		
		18	HC1X 1 rameur en couple		
		19	HC4- 4 rameurs en pointe sans barreur		
		20	HC4X 4 rameurs en couple		
		21	HC8+ 8 rameurs en pointe avec barreur		

Remarques :

➤ Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Lors des championnats de zone à partir de deux équipages engagés, le parcours doit être obligatoirement réalisé.

➤ • Equipages minime et cadets

Les rameurs minime et cadets doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La date limite d'inscription de l'option «compétition» du brevet de rameur Or sur la licence des rameurs minime et cadet est fixée au mercredi 2 juin à 12h00.

➤ • Equipages junior bateaux longs

Le championnat de France junior bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative.

Les rameurs juniors ne sont autorisés à participer qu'à une seule des deux épreuves suivantes : championnat de France junior bateaux longs ou championnat de France senior bateaux longs.

➤ • Engagements aux championnats de zone

Les sociétés font leurs engagements aux championnats de zone qualificatifs pour les championnats de France par Internet.

➤ • Engagements aux championnats de France minime, cadet et junior bateaux longs

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.

- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.

- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.

- Les sociétés des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.

- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué de la société à la réunion des délégués des sociétés lors des championnats de France.

Système de qualification :

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 10 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchages • les 2 premiers en finale A, les autres en finale B
de 11 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage • le premier en finale A, les autres en finale B
de 13 à 15 participants	3 séries qualificatives 1 repêchage 2 1/2 finales	• les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 16 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 20 participants	4 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 21 à 24 participants	4 séries qualificatives 4 repêchages 2 1/2 finales	• le premier en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3èmes et les 2 meilleurs temps des 4èmes et 5èmes en finale C, les autres en finale D • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
Plus de 24 participants	Contre-la-montre	Les 24 premiers temps qualifiés pour les séries puis système 21/24

Pesée :

Lieu de pesée des barreaux: voilerie (rez de chaussée de la base de loisirs)

Courses seniors et vétérans :

Possibilité de courses pour les seniors sprint et vétérans (1000m) le dimanche en début d'après-midi en fonction des engagements minimales, cadets et juniors.

Les engagements doivent respecter les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions prévues pour les championnats de zone. Le programme de ces courses « des aînés » sera envoyé lundi 7 juin. Les inscriptions sont à envoyer au carsa08@wanadoo.fr.

Sécurité :

Emplacement des services de secours et de sauvetage (horaires de fonctionnement correspondant à ceux de la régate) :

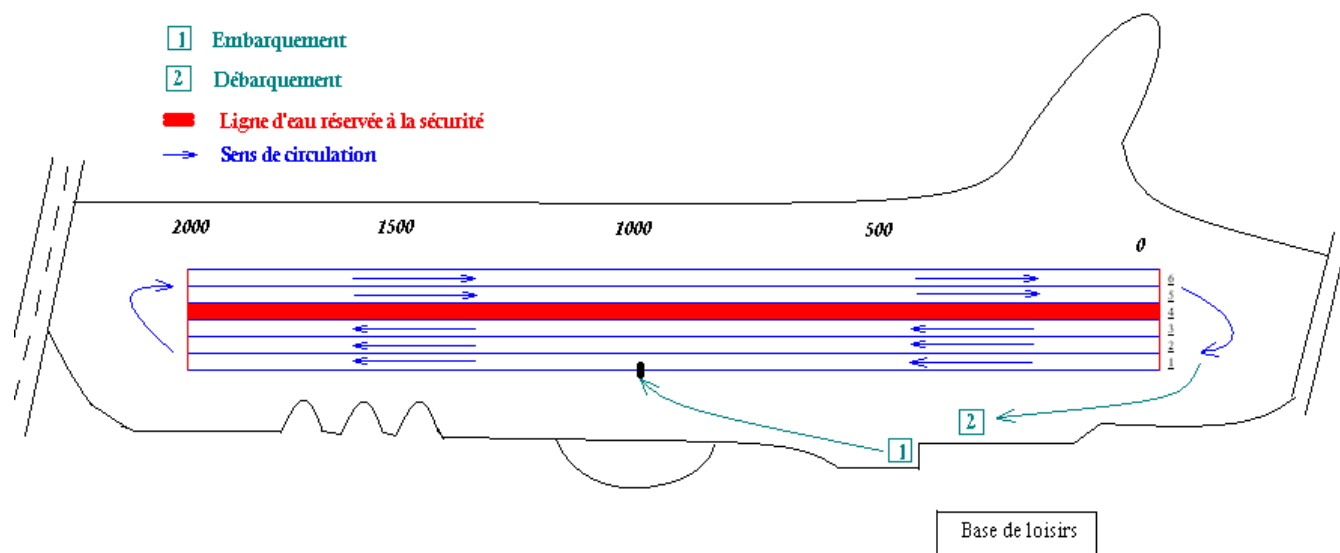
- Présence d'une société d'ambulancier
- Présence d'un maître nageur sauveteur positionné près de la ligne d'arrivée.

Responsabilité entraînement :

L'entraînement sur le bassin se fera sous la responsabilité des clubs.

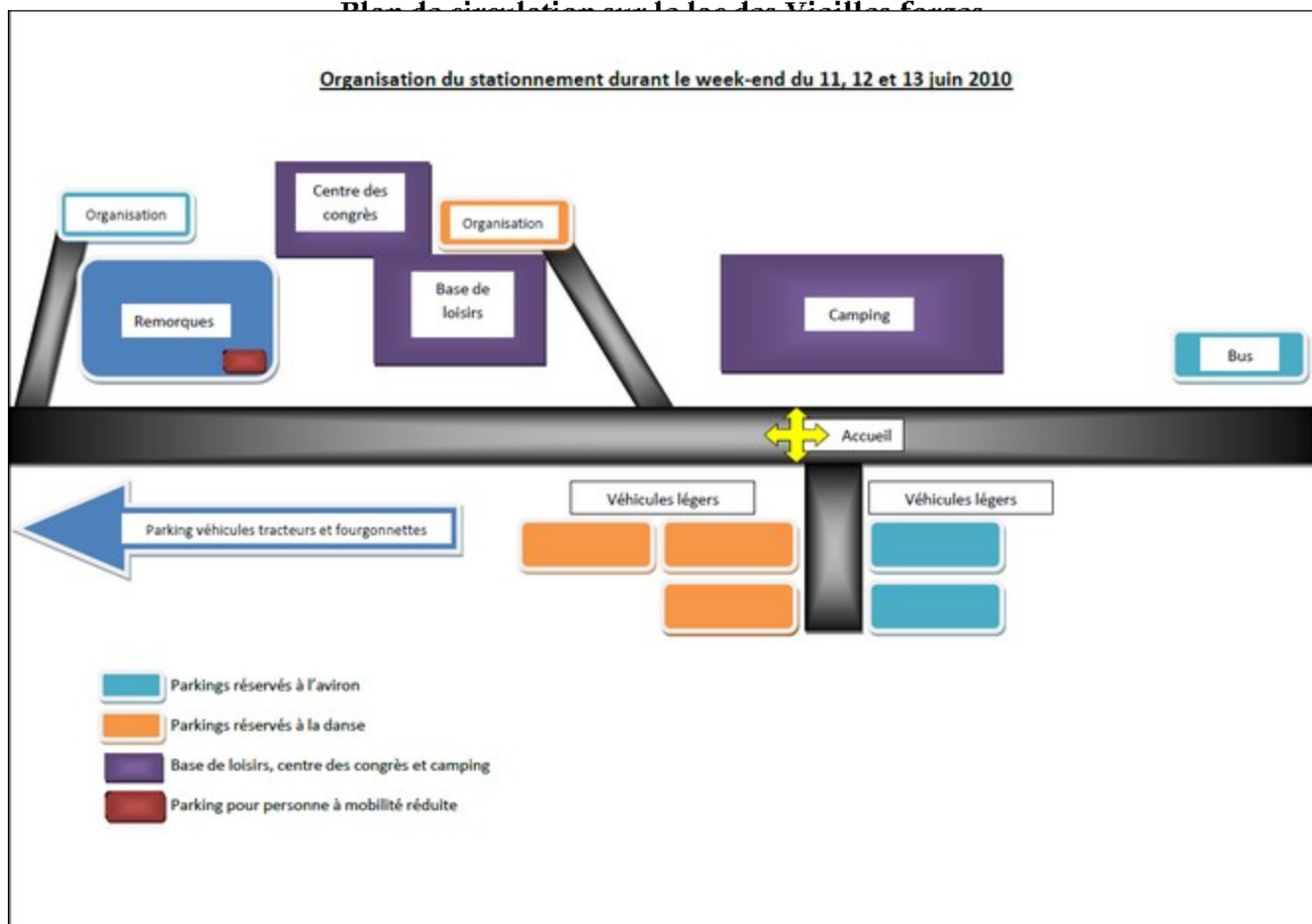
Plan de circulation :

**Plan de circulation sur le lac des Vieilles forges
lors des séances d'entraînement**



Plan de circulation sur le lac des Vieilles forges

Organisation du stationnement durant le week-end du 11, 12 et 13 juin 2010





Repas :

Des repas sont prévus pour la journée du 12 (matin, midi et soir) et du 13 (matin et midi). (Voir bon de commande repas). A réserver à carsa08@wanadoo.fr avant le mardi 08 juin 18 heures.

L'organisation se réserve le droit d'annuler les repas en cas de manque de participants.

Pour plus d'informations :

Site Internet du Comité départemental des ARdennes des Sociétés d'Aviron :

carsa08.monsite.wanadoo.fr

Contacts :

Christian CHARLES, coordinateur sportif et président de la Zone Nord-Est.
Tel33(0)3 44 25 00 39 ou 06.75.05.56.08 ou avironpicardie@wanadoo.fr

Marion JULLIEN, CTR Lorraine, Cadre technique référent de zone Nord-est
06.15.38.48.26, marion.jullien@avironfrance.fr

Sébastien TANT, CTR, Nord-Pas-De-Calais, Cadre technique référent de zone Nord-est
tantseb7@hotmail.fr

Georges VILLE, président de Ligue de Champagne-Ardenne.
Tel/fax : 03.25.75.49.16 ou avironroyes@wanadoo.fr

Thomas LESIEUR, Technicien Sportif Régional, Ligue Champagne-Ardenne d'Aviron
Tel : 06.87.95.77.89, thomas.lesieur@orange.fr

François CREPEL, président du comité départemental des Ardennes.
Tel/fax : 03.24.59.20.20 ou 03.24.59.09.60 ou fcrepel@gmail.com

Aurélié BRISSET, Technicienne Sportive Départemental, CARSA
Tél : 06.88.76.94.01, carsa08@wanadoo.fr

BON DE COMMANDE REPAS :

NOM DU CLUB :

RESPONSABLE :

N° DE TELEPHONE :

Jour	Samedi 12/06	Dimanche 13/06	Prix de base par repas	Total
Petit déjeuner			5 euros X.....	
Déjeuner			10 euros X	
Dîner			10 euros X.....	
TOTAUX =				

Le BON de commande est à retourner de préférence à carsa08@wanadoo.fr

Ou éventuellement au : C.A.R.S.A
BP 282
08104 CHARLEVILLE-MEZIERES

A RETOURNER AVANT LE MARDI 08 Juin 2010 18 heures

Un tarif préférentiel (4,50€ pour les petits-déjeuners et 9,50€ pour les déjeuners et dîners) sera accordé aux clubs qui rendent réponse avant le vendredi 04 juin 20h. Quant aux retardataires le tarif sera augmenté d'un euros par repas.

Merci de votre compréhension.